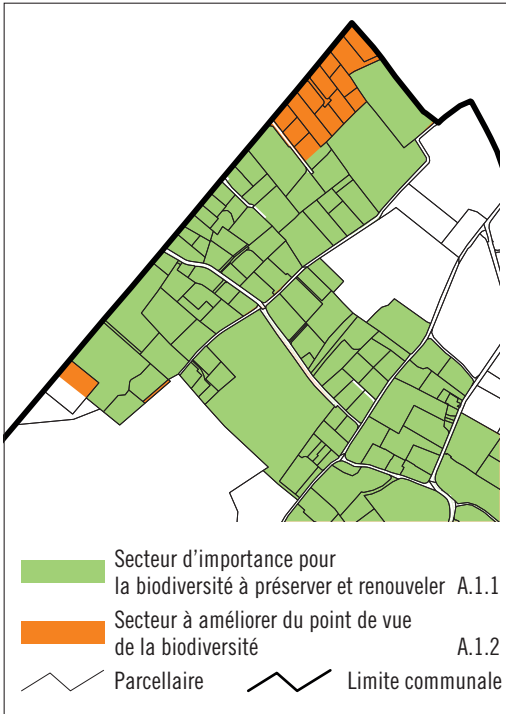
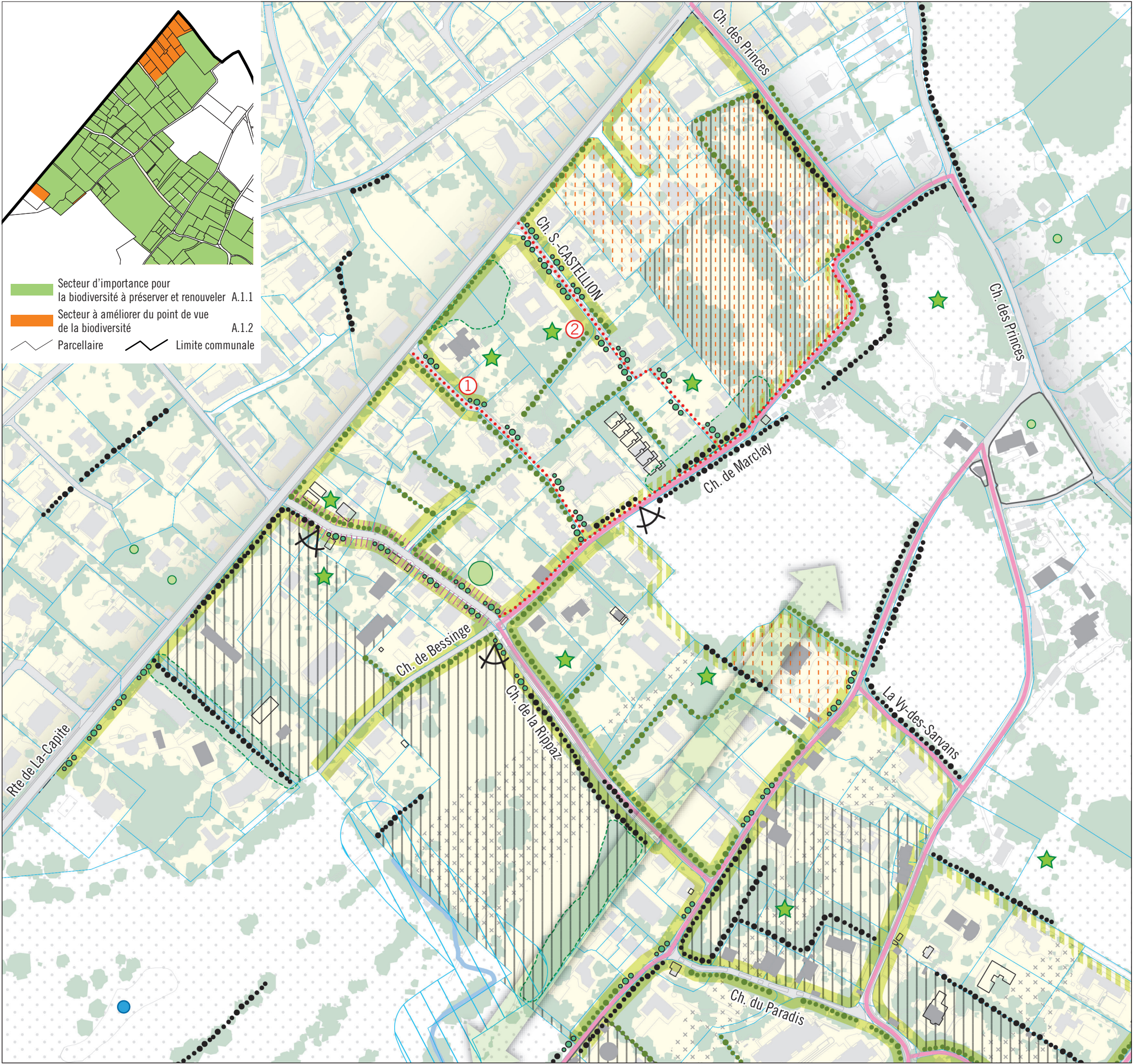




- Secteur d'importance pour la biodiversité à préserver et renouveler A.1.1
- Secteur à améliorer du point de vue de la biodiversité A.1.2
- Parcellaire
- Limite communale

Vandœuvre - Plan directeur communal  
Stratégie d'évolution de la zone 5

Fiche de mesures 1-3  
Périmètre de densification accrue Capite - Ecorcherie



0m 25 50 75 100  
21145\_ZoneVilla\_FM\_Secteurs-1-3350\_230822.indd

- Légende**
- Secteur d'importance pour la biodiversité, à préserver et renouveler (encart) A.1.1
  - Secteur à améliorer du point de vue de la biodiversité (encart) A.1.2
  - Canopée A.2
  - Bosquet à caractéristiques forestières A.2.9
  - Trame verte A.3
  - Haie indigène ou mixte A.4.1
  - Maintien des haies bocagères à chênes / prolongement A.4.2
  - Connexion biologique A.5.1
  - Surface inconstructible liée au cours d'eau A.8.1
  - Domaine à valeur patrimoniale B.1
  - Chemin IVS (beaucoup de substance, substance) B.2
  - Point de vue sur le grand paysage B.4
  - Cheminement piétonnier ou servitude à négocier / tracés alternatifs C.1
  - Emprise hors-ligne pour l'élargissement d'une route C.2
  - Traitement de la limite avec l'espace rural D.1
  - Cession ou servitude à destination d'espaces à caractère public D.3
  - Périmètre de densification accrue accompagné d'une image directrice
- Données de base:**
- Zone villa
  - Zone agricole
  - Arbre remarquable (source SITG)
  - Jardin favorable à la biodiversité (relevé Viridis)
  - Bâtiment à valeur patrimoniale (classé, inscrit à l'inventaire, du recensement architectural cantonal)
  - Bâtiment hors-sol existant / en projet
  - Parcellaire
  - Cours d'eau à ciel ouvert / enterré
  - Limite communale